

Montréal, le 3 mai 2018

M. Jean Ouimet

DGA à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement

Objet : Publicité négative de l'intersyndicale envers la CSDM

---

M. Ouimet,

C'est avec un grand étonnement que nous avons pris connaissance de votre lettre adressée aux quelque 16 000 membres de nos organisations, qui sont par le fait même vos employés. D'autant plus étonnant qu'il nous faille interpellé l'employeur par l'entremise de médias afin d'obtenir de la direction générale et des commissaires de notre commission scolaire une certaine réaction. Et nous serions d'autant plus étonnés que vous n'ayez pas été mis au fait que les présidences de tous les syndicats de la CSDM ont interpellé M. Gendron et Mme Harel-Bourdon le 29 janvier dernier afin de leur lancer un cri d'alarme sur l'état des relations de travail. D'ailleurs, cet état de fait vous a aussi été transmis par chacun de vos syndicats, et ce, depuis des mois, voire des années.

Malgré la rencontre tenue le 29 janvier, vous et votre organisation êtes demeurés silencieux, et ce, même si le directeur général et la présidente s'étaient engagés à faire un retour en rencontre formelle sur plusieurs des problématiques qui leur avaient alors été soumises.

Vous avez par la suite reçu une demande d'audience des cinq présidences syndicales pour votre conseil des commissaires du 28 mars dernier. Compte tenu de ce que vous connaissiez déjà, il y avait de quoi vous inquiéter, sinon, il devait y avoir au moins 20 à 25 grands et gros employés de firme de sécurité qui, eux, s'inquiétaient pour vous !

Mais revenons à l'essentiel. Quelques heures après que l'intersyndicale eut commencé à distribuer des tracts dans les milieux de travail et à la suite de la demande d'audience des présidences, M. Gendron et Mme Harel-Bourdon ont trouvé opportun d'offrir au moins une réponse écrite à ces derniers. C'est toujours plus facile ainsi que de devoir répondre à des questions précises sur des sujets importants. Si vous aviez un réel appétit pour une certaine forme de dialogue, vous auriez au moins pu rencontrer vos vis-à-vis comme convenu !

Vous osez écrire à vos 16 000 employés que certaines pistes de solutions nous avaient été signifiées dans votre lettre du 26 mars ? Hé bien M. Ouimet, nous cherchons encore ! Essentiellement, la direction générale résume ses problèmes de relation de travail par un manque d'effectif. Vous nous soumettez que cette situation perdurera minimalement pour la prochaine

année. Nous vous soumettons que même pour le peu de réponses que nous recevons, elles sont comme le contenu de cette lettre, plutôt vide.

Dans votre missive comme dans la lettre de la direction générale, il est fait mention de votre désir de travailler avec vos syndicats. Nous sommes touchés par ces formules de politesse, mais tant qu'il ne s'agira que de belles paroles pour bien paraître, vous n'aurez rien réglé. En fait, vous ne faites que démontrer que nos maux émanent de votre bureau et du bureau de la direction générale. Sachez, M. Ouimet, que si vous voyez à nouveau de la publicité de notre part, elle sera peut-être négative à vos yeux, elle n'en sera pas moins la vérité pour nous tous !

L'intersyndicale des syndicats de la CSDM



Catherine Renaud, présidente APPM



Michel Picard, président APPA



Michel Mayrand, président SPPMEM



Rémi Desrosiers, président SNEE



Gilbert Ducharme, président ACEDM

Cc Mme Catherine Harel-Bourdon, présidente CSDM  
M. Robert Gendron  
16 000 membres des 5 syndicats signataires de la lettre

Relations de travail à la CSDM  
**Le lien de confiance est rompu.**



INTERSYNDICALE-CSDM



SPPMEM



— ALLIANCE  
DES PROFESSEURS  
ET PROFESSEURS  
DE MONTREAL —



ACEDM